

COMMUNIQUE DE PRESSE

23 octobre 2003

Christophe GUILLOTEAU

Conseiller Régional

Député du Rhône

Lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre, le Conseil Régional a rendu un avis, à la demande de l'exécutif, sur le futur projet d'autoroute A 45.

Ayant toujours milité, avec de nombreux élus du Rhône, contre le contournement Ouest et l'A 45 - qui sont liés - je suis resté fidèle à mes positions.

J'ai donc personnellement voté contre ce projet.

En effet, en regardant de près l'aboutissement de l'A 45 sur l'Ouest Lyonnais, on peut se poser des questions sur son intérêt. Cette partie du département ne possède pas d'Infrastructure routière pour recevoir le flot de véhicules provenant de l'A 45.

Il me semble beaucoup plus judicieux, comme le préconisent de nombreux élus dont Monsieur Michel MERCIER, Président du Conseil Général du Rhône, que l'Etat s'engage d'ores et déjà dans la requalification de l'A 47 qui débouche sur un axe routier déjà existant (A 7). Celle-ci réalisée dans des délais plus courts et à moindre coût permettrait un désenclavement du département de la Loire à l'heure où celui-ci connaît de graves difficultés économiques.

Par ailleurs, je demande au Conseil Régional d'envisager une politique ferroviaire renforcée permettant une liaison type R.E.R. entre Saint-Etienne et Lyon.

Enfin, ce projet, tel que proposé, représente un élément destructeur de l'agriculture de proximité et des zones naturelles dans l'Ouest Lyonnais.